



# BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 103 (2003), p. 235-256

Elisa Fiore Marochetti, Alessandra Curti, Sara Demichelis, Francis Janot,  
Federico Cesarani, Renato Grilletto

«Le paquet»: sépulture anonyme de la IV<sup>e</sup> dynastie provenant de Gébélein.

#### *Conditions d'utilisation*

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

#### *Conditions of Use*

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

#### **Dernières publications**

9782724711714	<i>La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne</i>	Sylvie Ayari
9782724711899	<i>BCAI 40</i>	
9782724711288	<i>Karnak-Nord XI</i>	Colin Hope
9782724711622	<i>BIFAO 126</i>	
9782724711059	<i>Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines</i>	Chloé Ragazzoli
9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	
9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)

# « Le paquet » : sépulture anonyme de la IV<sup>e</sup> dynastie provenant de Gébélein

**Elisa FIORE MAROCHETTI, Alessandra CURTI, Sara DEMICHELIS,  
Francis JANOT, Federico CESARANI, Renato GRILLETTO**

CETTE recherche se fonde sur les premiers résultats obtenus grâce à la tomographie informatisée (TC), dans le cadre du projet d'étude des momies conservées au Musée égyptien de Turin.

Un ensemble de dix-huit momies a déjà été analysé avec TC au cours des deux dernières années. Nous présentons ici les données relatives à la plus ancienne ainsi que la reconstitution du contexte de sa sépulture <sup>1</sup>.

## ■ La découverte

[fig. 1]

Le journal des fouilles, rédigé par V. Rosa <sup>2</sup>, un des collaborateurs de E. Schiaparelli, note que dans la nécropole septentrionale de Gébélein, à l'ouest de la Grande Tombe, devant le village d'el-Gherira, près de la cime de la montagne, avait été retrouvé un puits parmi d'autres sépultures éparpillées sur le *kôm* :

*(...) A una decina di metri dalla cresta un muro A... La superficie compresa tra il muro A e la cresta del monte è piena di anfrattuosità: in parecchie di esse si trovano tracce di cassette quadrate in legno c.s.; si raccolgono dischi in smalto verde e cilindretti forati di smalto (rotti). Parrebbe stato fatto per difendere il sottostante pendio da cadute di pietre (?). All'estremità*

<sup>1</sup> Nous remercions A.M. Donadoni Roveri, directeur du Museo Egizio de Turin, qui a autorisé la réalisation du projet, ainsi que l'équipe du P<sup>r</sup> G. Gandini : D<sup>r</sup> Maria Cristina Martina, D<sup>r</sup> A. Ferraris (Istituto di Radiologia Diagnostica ed Interventistica – Università di Torino – Azienda Ospedaliera San Giovanni Battista di Torino – Ospedale Molinette).

Nos remerciements vont également au D<sup>r</sup> E. Leospo, qui entreprit la collaboration avec l'Istituto di Antropologia dell'Università di Torino et l'Ospedale San Giovanni Battista di Torino. La première partie du projet a été présentée par F. Cesarani, M.C. Martina, A. Ferraris, R. Grilletto, R. Boano, E. Fiore Marochetti, A.M. Donadoni et G. Gandini, dans :

« Whole-Body Three-Dimensional Multidetector CT of 13 Egyptian Human Mummies », *American Journal of Roentgenology* 180, 2003, p. 597-606.

<sup>2</sup> Ce manuscrit inédit est conservé dans les archives du Musée Égyptien de Turin.

*ovest del muro si ha un pozzo. Si vuota detto pozzo profondo circa 7 metri e largo 1 metro (nei primi 6 metri). Superiormente presenta ad est e a ovest due muretti (su cui poggiava il pavimento della soprastante stanza), a sud e a nord la roccia. Il resto del pozzo è nella roccia e presenta al fondo un allargamento con specie di cameretta a est. Il materiale di riempimento è dato da grossi pezzi di calcare, mescolati a altri più piccoli: il fondo è sabbioso. Ivi si trovano pezzi di terracotta di bella fattura mescolati a altri meno buoni: dei panieri ben conservati: e dei pezzi di corda. Nella cameretta orientale di c.s. una cassa o cofano rovesciato in modo da avere il coperchio verso il sud: con il fianco lavorato verso l'alto [fig. 1]. Un cofano simile ma a pezzi (parecchi mancano) si trovano (sic!) nel centro nel fondo del pozzo.*

*Il cofano intatto è lungo 1,035 m, largo 0,585 m, alto 0,58. Il coperchio è spesso 0,025. Il fondo è formato di più assicelle unite con lingue di legno incastrantesi in adatti tagli dell'assicella successiva: riunite in una tavola a livello più basso del rispettivo telajo. Il lato posteriore è dato da due tavole c.s. i fianchi da una tavola c.s.*

*Il coperchio è convesso e ai due fianchi è limitato da due traverse alte 0,10, larghe 0,07: l'altezza loro agli angoli (lato interno) è di 0,075, al centro 0,025. Il cofano è di legno naturale: conteneva due pezzi di tele involte con traccia di legatura trasversale (ai due capi). Un ammasso (?) di tele variamente dirette con nodo al centro e uno al tergo inferiore (lungo 0,76, largo 0,49, alto 0,39).*

*La cameretta scavata a est del pozzo (L. 150 × L. 150 × a. 1) segue la direzione degli strati del calcare (obliqua da ovest a est): le sue pareti sono lucentissime e coperte di nidi in terra di imenotteri. Nel trab sabbioso formante il fondo del pozzo due pezzetti di papiro con geroglifici neri e rossi.*

G. Marro<sup>3</sup>, anthropologue de la mission de E. Schiaparelli, relate que les toiles entassées dans le sarcophage – il les appelle un « paquet » – contenaient un cadavre<sup>4</sup> déchiqueté et que le sarcophage se trouvait au fond du puits dans une chambre creusée dans le rocher. G. Marro<sup>5</sup> note aussi que le puits, conduisant à la chambre, large de trois mètres environ, et profond de huit, avait été à son tour utilisé comme sépulture, car à deux et cinq mètres de profondeur se trouvaient les restes de deux sarcophages, rongés par les termites, qui contenaient encore des momies réduites presque à l'état de squelettes. Les sarcophages gisaient sur les débris résultant du creusement de la tombe. Un troisième sarcophage, déposé dans une sorte de niche fermée par un mur en brique crue, avait été préservé des fourmis blanches et se trouvait intact avec son contenu. Toutefois, la description de G. Marro, qui diverge de celle de V. Rosa, pourrait bien se rapporter à une autre sépulture. En revanche, les observations consignées dans le journal de fouilles de ce dernier, rédigé jour après jour, doivent en effet être considérées comme plus vraisemblables: il constate, par exemple, que le sarcophage avait été déposé sur son côté occidental, ce qui est confirmé par les taches relevées sur la paroi du sarcophage, provoquées par les humeurs du cadavre.

[E. F. M.]

<sup>3</sup> G. MARRO, « L'esplorazione della Necropoli di Gebelen », dans *Atti della Società Italiana per il progresso delle Scienze, XVII Riunione – Torino, Settembre 1928*, Turin, 1929, p. 22-23.

<sup>4</sup> E. DE LORENZI, R. GRILLETTO, *Le Mummie del Museo Egizio di Torino, Catalogo del Museo Egizio di Torino, Serie 2/Collezioni 6*, Milan, 1989, p. 39, n° 13020, pl. XX.

<sup>5</sup> Sa description s'éloigne nettement de celle de V. Rosa. On gardera simplement à l'esprit, qu'écrivant son rapport 17 ans après les fouilles concernées, G. Marro a très bien pu se tromper.

## ■ Le sarcophage Suppl. 14061

[fig. 2-4]

### **Techniques de fabrication**

Le sarcophage rectangulaire, en bois, du type « façade de palais », mesure 104 × 58,5 × 58 cm ; il est profond de 54,5 cm et ses côtés ont une épaisseur de 3 cm. Les bandes sont de 7 cm [fig. 2] <sup>6</sup>. Le travail de nettoyage <sup>7</sup> a mis en évidence de nombreux détails de la technique de fabrication. La caisse possède une structure formée de quatre montants aux angles desquels sont réunies les quatre traverses supérieures et les quatre inférieures, épaisses de 3 cm. L'assemblage est fait par des joints à mi-bois, renforcés par des chevilles transversales, à section ronde, et des ligatures internes en corde de boyau tressé. Le système de fermeture est très particulier : la corde passée deux fois dans les trous est fermée sans aucun nœud, mais simplement repliée doublement et réintroduite dans le trou, de façon à ce qu'elle exerce une friction et forme une épaisseur avec les chevilles en bois [fig. 4]. La cavité est ensuite stuquée avec soin, de telle façon que l'assemblage disparaisse de la vue.

À l'intérieur du châssis, les planches qui forment le fond et les parois majeures et mineures sont réunies par des tenons de bois transversaux. Le côté est, à façade de palais [fig. 2a-3], est formé de huit planches et est réparti par trois parastates, larges de 7 cm, en deux niches latérales plus étroites, décorées par un élément végétal : des palmiers rouges sur fond blanc jaunâtre, qui sont surmontés par l'imitation du rouleau de la fausse porte, peint en rouge. Au centre se trouvent deux niches latérales plus larges, ornées de cinq rouleaux chacune, disposés horizontalement et biseautés sur les côtés pour pouvoir être introduits parfaitement dans les parastates. Chaque rouleau est décoré avec des bandes noires : les deux latérales plus fines et celle du centre plus large. Elles sont soulignées aussi par des incisions. Les rouleaux sont solidaires des planches du dessous grâce à des chevilles en bois arrondies.

Le fond de la caisse [fig. 3] présente une finition blanc jaunâtre. Il est formé de sept pièces de bois et montre un trou irrégulier de cinq centimètres environ entre la deuxième et la troisième planche. Les parois nord et sud sont réalisées plus simplement par assemblage de cinq pièces de bois réunies par des tenons en bois et coloriées de blanc jaunâtre sur une préparation blanche. La paroi sud présente au centre une large partie de couleur brun rougeâtre, similaire à la couleur du châssis. La paroi ouest, formée de sept pièces de bois réunies par des tenons transversaux, est ornée au centre d'une parastate. Sa couleur jaunâtre de base, bien conservée, est encadrée par le châssis de couleur brun rougeâtre. De petites chevilles de renforcement des joints à mi-bois sont également visibles entre les montants et la traverse.

« Le couvercle voûté [fig. 3] a les extrémités formées de deux traverses latérales, massives et sans prises, dans lesquelles sont introduites trois planches. Les deux extrémités

<sup>6</sup> A.M. DONADONI ROVERI, *I sarcofagi egizi dalle origini alla fine dell'Antico Regno*, Rome, 1969, p. 86, p. 153-154, pl. VI-VII (dorénavant cité A.M. DONADONI, *I sarcofagi*).

<sup>7</sup> Le nettoyage a été effectué à sec avec des pinceaux, de la gomme-pain *Factis* et avec un tensioactif à l'eau *Tween20*.

quadrangulaires en bois massif, se terminent, dans la partie inférieure, avec deux ressauts, droits vers l'extérieur et arrondis vers l'intérieur, qui servaient pour encastrier le couvercle dans la caisse<sup>8</sup>». Il y a aussi quatre tenons de jonction en correspondance des joints angulaires et, en outre, une cheville avec une cordelette de boyau comme renfort, bien cachée par le stuc. «En deux fentes demi-circulaires découpées aux extrémités sont encastées trois grosses planches (la centrale est fissurée dans toute sa longueur) qui donnent la rondeur<sup>9</sup>» et elles sont réunies par trois tenons longitudinaux. «Ils sont respectivement reliés par quatre chevilles perpendiculaires<sup>10</sup>». Le couvercle et la caisse présentent, sur le bord jointif des parois nord et sud, deux cavités rectangulaires fermées par des tenons en bois. Les fibres des chevilles présentent la même structure que celle du bois de la traverse, ce qui laisse supposer qu'il s'agit d'une modification en cours de travail ou d'un remploi. L'une des planches du couvercle montre, cachées sous le stuc, les traces d'une réparation faite pour stopper la fissuration progressive du bois. Cette opération a été effectuée pendant la réalisation du couvercle. «Une autre spécificité est représentée par les trois trous (deux sur le côté est et un au centre du côté ouest [fig. 2a-3]), sur les bords latéraux du couvercle même<sup>11</sup>», ainsi que deux autres trous situés entre les angles formés par le montant central et la traverse supérieure du côté est. «Sur la caisse, côté est, on remarque les traces de deux appliques (des plaquettes en bois? 3 cm sur 5 env.), maintenues par deux chevilles sciées. S'agit-il des restes d'une fermeture avec poignée et de son ficelage analogue à celle de certains coffrets<sup>12</sup>?»

Au moment de la découverte, la caisse était, de façon inhabituelle, positionnée sur son côté ouest, probablement pour l'adapter à l'espace de la niche dans la roche, comme cela est attesté par les traces laissées par le corps sur la paroi interne. Le couvercle a peut-être été rattaché à la caisse avec des cordelettes enfilées dans les trous existant sur la paroi est, de façon à ce qu'elle ne s'ouvre pas.

Toute la surface interne et externe du sarcophage a été soigneusement finie. Les défauts des planches (nœuds, fissurations, points de jonction, déformations du bois) ont été soigneusement stuqués afin de rendre uniforme la surface. Celle-ci est recouverte d'une préparation blanche sur laquelle est étalée une couleur blanc jaunâtre de fond, tandis que les éléments qui ressortent, montants, parastates et traverses, sont d'une couleur brun rougeâtre. Le côté principal – on l'a vu – présente une décoration particulière en rouge et noir.

[A. C.]

<sup>8</sup> Nous reprenons en grande partie la description du couvercle de A.M. Donadoni (*I sarcofagi*, p. 154).

<sup>9</sup> *Loc. cit.*

<sup>10</sup> *Loc. cit.*

<sup>11</sup> *Loc. cit.*

<sup>12</sup> *Loc. cit.*

**Comparaisons et observations**

[fig. 5-6]

Le motif décoratif à façade de palais du sarcophage S. 14061 se retrouve à l'identique sur le sarcophage de la sépulture archaïque du puits 2172E à Saqqâra<sup>13</sup>. Ce sarcophage contenait trois corps en position contractée, l'un d'entre eux avait les membres bandelettés séparément. D'autres sarcophages similaires viennent de Neurat (Béni Hassan)<sup>14</sup> et de Kafr Ammar (Tarkhan)<sup>15</sup>. Deux autres encore, mais avec un décor simplifié, proviennent de Sedment<sup>16</sup> et de Tarkhan<sup>17</sup>. Ils sont tous datés entre les II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> dynasties. Les corps trouvés dans les sarcophages de Kafr Ammar, Saqqâra et Béni Hassan sont en position contractée. Ceux de Béni Hassan et de Saqqâra ont également les membres bandelettés séparément, comme on le voit aussi dans les sépultures contemporaines de Gébélein<sup>18</sup>. E. Mackay<sup>19</sup> avait noté qu'une grande partie des sépultures d'hommes et de femmes de ce type avait comme équipement funéraire des appuis-tête de formes variées, des sandales en bois, et surtout des lins qui, soit enveloppaient le corps, soit étaient repliés au-dessous pour former une sorte de lit ou pour contenir le cadavre. On peut relever la même chose pour les sépultures dans les vases en terre cuite ainsi que dans les sarcophages de Gébélein<sup>20</sup>. V. Rosa remarque dans le cas d'un autre corps enseveli en position contractée, la présence de terre marron qui ressortait des bandelettes comme dans notre paquet. La TC a, en effet, mis en évidence la présence d'un sédiment opaque qui remplit la cavité thoracique et se déposa vers le bas du paquet. Il s'agirait donc de terre utilisée pour maintenir le cadavre en position dans le sarcophage.

D'autres exemples de sarcophages peints comme S 14061 se trouvent à Turin : SN [fig. 5] et S. 16765<sup>21</sup>, toujours de Gébélein. De même, les sarcophages retrouvés par Petrie dans les tombes 215, 238 et 532<sup>22</sup> de Kafr Ammar (Tarkhan), présentaient des traces de peinture rouge et noire, mais on ne saurait dire s'ils étaient également décorés avec les mêmes motifs que les sarcophages de Turin. Dans les sarcophages de Gébélein, le motif des palmes ou des palmiers se retrouve peint dans les niches avec, comme variante, des colonnes lotiformes noires et des palmiers rouges sur fond blanc jaunâtre, par exemple sur la paroi du sarcophage S. 16765 daté des V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> dynasties, beaucoup plus allongée (162 cm)<sup>23</sup>. Dans SN, de dimensions similaires à S. 14061, et S. 16765, la représentation des palmiers est beaucoup

<sup>13</sup> J.E. QUIBELL, *Archaic Mastabas*, Le Caire, 1923, p. 11, p. 24, pl. XXIX (2). Similaire, mais plus simple, est le sarcophage du puits 2173A (p. 25, pl. XXIX [1]). Celui-ci contenait la sépulture d'un adulte et d'un enfant, deux montants d'appui-tête en bois, datés de la III<sup>e</sup> dynastie, furent également retrouvés dans ce contexte.

<sup>14</sup> J. GARSTANG, *The Burial Custom of Ancient Egypt*, Londres, 1907, p. 28-29, fig. 17-18.

<sup>15</sup> W.M.FI. PETRIE, G.A. WAINWRIGHT, A.H. GARDINER, *Tarkhan I and Memphis V*, BSAE 23, Londres, 1913, pl. XXVIII.

<sup>16</sup> Copenhague AE.I.N 1581, M. MOGENSEN, *La glyptothèque Ny Carlsberg. La collection égyptienne*,

Copenhague, 1930, n. 478.

<sup>17</sup> À New York, W.C. HAYES, *The Scepter of Egypt I*, New York, 1953, p. 41, fig. 30.

<sup>18</sup> Comme on le voit d'après les photos d'E. Schiaparelli, Archivio Fotografico della Soprintendenza al Museo delle Antichità Egizie.

<sup>19</sup> W.M.FI. PETRIE, E. MACKAY, *Heliopolis, Kafr Ammar and Shurafa*, BSAE 24, Londres, 1915, p. 24.

<sup>20</sup> V. ROSA, *Journal des fouilles*, p. 63.

<sup>21</sup> Pour la paroi du sarcophage S. 16765, voir : E. SCHIAPARELLI, *Relazione sui lavori della Missione Archeologica Italiana in Egitto (1903-20) II. La tomba intatta dell'architetto Cha nella necropoli di Tebe*, Turin, 1927, p. 19, fig. 16 ; E. RICHKE, *Bemerkungen*

zur Ägyptischen Baukunst des Alten Reichs II, BÄBA 5, 1950, p. 21, fig. 4 ; A.M. ROVERI, « Un frammento di sarcofago del Museo di Torino », RSO 37, 1962, p. 39-43 ; A.M. DONADONI, *I sarcofagi*, p. 173 ; I. WALLERT, *Die Palmen im Alten Ägypten. Eine Untersuchung ihrer praktischen, symbolischen und religiösen Bedeutung*, MÄS 1, Berlin, 1962, p. 120.

<sup>22</sup> W.M.FI. PETRIE, G.A. WAINWRIGHT, A.H. GARDINER, *Tarkhan I and Memphis V*, BSAE 19, Londres, 1913, pl. XXVIII. Cette dernière sépulture féminine, W.M.FI. PETRIE, E. MACKAY, *Heliopolis, Kafr Ammar e Shurafa*, BSAE 18, Londres, 1915, p. 24.

<sup>23</sup> I. WALLERT, *Die Palmen*, p. 126.

plus réaliste et détaillée, tandis qu'en S. 14061 la forme de la plante est stylisée et rappelle les figurations archaïques. Le motif du palmier, dans ce contexte, est sans aucun doute original. Selon le rituel pour les cérémonies de sépulture, attesté au moins à partir de la V<sup>e</sup> dynastie, mais sans doute déjà réalisé dans le complexe funéraire de Djoser, le défunt, après un voyage fictif, arrivait dans la palmeraie sacrée de Bouto. En effet, dans toutes les reproductions architecturales de la nécropole royale de Bouto, les tombeaux se trouvaient dans une palmeraie. Si l'on admet l'idée d'E. Ricke<sup>24</sup>, le modèle de la soi-disant tombe royale de Bouto prévoyait, apparemment, des trous devant les niches, destinés à loger des éléments végétaux, comme les palmiers.

R. Stadelmann<sup>25</sup> reprend la théorie d'E. Ricke en situant la première phase des mastabas de Bouto à Saqqâra-Nord, dans les périodes de Hor Aha/Ménès. Le mastaba à façade de palais proviendrait en effet du palais royal, à son tour dérivé du mastaba de Bouto, entouré d'arbres et de palmiers, fermé aux vivants après la mort du roi et transformé ensuite en tombeau. Devant ses niches étaient plantés des palmiers, éléments décoratifs peints ensuite sur les parois des sarcophages [fig. 6]. Le motif de la soi-disant façade de palais est repris dans le complexe de Djoser, considéré comme un gigantesque mastaba de Bouto. Selon A.M. Donadoni, en ce qui concerne la décoration du sarcophage, on ne peut parler ni de modèle inspiré de la décoration des tombes à façade de palais, ni de la tombe royale<sup>26</sup>. Il est reconnu que les sarcophages du type à façade de palais, avec le couvercle voûté, eux-mêmes déjà chargés d'allusions aux bâtiments royaux, reprennent de façon stylisée le motif du palmier, pour reproduire sur la paroi orientale, presque réduit à une simple décoration, un rappel de grande valeur symbolique.

À la IV<sup>e</sup> dynastie, le palmier, plante héraldique de la Haute-Égypte, est associé au culte de Rê. On le trouve, combiné avec les éléments architecturaux, dans les cours des temples, de même que la colonne lotiforme, autre rappel du culte solaire qui se concilie bien avec le sarcophage S. 16765, mais mal avec la théorie de la nécropole de Bouto : on peut, toutefois, penser que l'évolution des croyances et des architectures religieuses funéraires a eu une influence sur la décoration des sarcophages de la III<sup>e</sup> et de la IV<sup>e</sup> dynastie de Gébélein<sup>27</sup>.

[E. F. M.]

<sup>24</sup> Sont mentionnées, par exemple, les tombes de Saqqâra 3357, dans W.B. EMERY, *Hor-Aha, Excavations at Saqqara (1937-38)*, Le Caire, 1939, p. 14, fig. 6 ; 2185, dans J.E. QUIBELL, *Archaic Mastabas*, pl. VII (1).

<sup>25</sup> R. STADELMANN, « Origins and Development of the Funerary Complex of Djoser », dans P. DE MANUELIAN, R. Freed (éd.), *Studies in Honor of William Kelly Simpson II*, Charlestown, 1996, p. 794-796, fig. 2.

<sup>26</sup> A.M. DONADONI, *I sarcofagi*, p. 85-86.

<sup>27</sup> E. RICKE, *Bemerkungen*, p. 21-22 ; I. WALLERT, *Die Palmen*, p. 114-120 ; p. 125-126.

**La momie anonyme Suppl. 14061 : « le paquet »**

[fig. 7]

Les embaumeurs ont disposé autour du corps des linceuls et des bandelettes conférant à l'ensemble la forme d'un « paquet » qui mesure 80 cm de longueur et 47 cm de largeur [fig. 7a].

L'observation macroscopique du « paquet » permet de mieux comprendre son mode d'élaboration. Après avoir disposé le corps selon la position funéraire en usage à l'époque avant que la rigidité cadavérique ne s'installe ou après qu'elle ait disparu, les officiants l'ont enveloppé dans deux grands linceuls de lin de qualité différente [fig. 7b].

Le premier linceul, en contact avec la momie, est de bien médiocre qualité. Les fils de trame apparaissent cassés et ont souvent disparu, entraînant ainsi la formation d'une grille bien visible sur une grande partie du tissu. Il a été replié au niveau de la tête et des pieds, tout en englobant l'appui-tête en bois. L'ensemble obtenu a été maintenu en position par l'application de pièces de lin découpées en larges bandes de 14 cm de largeur disposées de manière perpendiculaire à l'axe du corps. Le nombre exact de bandelettes n'a pu être déterminé. Cependant, elles ont dû être arrangées régulièrement afin de lier et de maintenir l'ensemble des connexions anatomiques<sup>28</sup>. Les extrémités des bandes sont unies à l'avant du fagot par un nœud simple. Les coupes axiales permettent de visualiser un niveau de terre qui a dû être placé sur le premier linceul avant que le corps lui-même ne soit posé<sup>29</sup>.

Un second grand linceul de couleur beige, plus fin et de meilleure qualité, a ensuite enveloppé le premier paquet. Il a été enroulé sur au moins deux épaisseurs. Un ou ses deux bords sont munis de franges qui furent repliées sous la tête de la momie, probablement pour faire office de coussin. La partie la plus externe a reçu une paire de sandales. Afin de maintenir ce nouvel enveloppement solidement serré, les officiants disposèrent, régulièrement et de manière perpendiculaire à l'axe du corps, trois nouvelles bandes, d'une largeur variant de 14 à 17 cm [fig. 7a-b]. L'examen de la bande centrale permet de comprendre la manière de procéder : les extrémités sont roulées sur elles-mêmes puis solidarisées par un nœud simple [fig. 7c]. Les bandes des extrémités ont été liées à la partie arrière du paquet.

Afin de s'assurer du maintien de la position pour l'éternité, les officiants ont enfin disposé sur ces larges bandes plusieurs nouvelles bandes (trois ou quatre) plus fines, recouvrant l'ensemble du corps.

La position observée grâce aux reconstructions 3D correspond parfaitement à celle observée pour les rituels funéraires d'autres sites comme Gébélein, Tarkhan, Saqqâra<sup>30</sup>, Béni Hassan et Rôda<sup>31</sup>.

<sup>28</sup> Un tel arrangement de bandelettes a déjà été retrouvé sur une momie-cordonnière, Fr. JANOT, « Une occupante inattendue de la pyramide du roi Pépy I<sup>er</sup> », *BIFAO* 100, 2000, p. 347-349 et p. 358-360, fig. 5a à 9b.

<sup>29</sup> Il pourrait s'agir d'une technique permettant de caler le corps au moment où on lui impose la position

hyperfléchie. Deux opérateurs au moins semblent indispensables pour réaliser une telle manœuvre.

<sup>30</sup> En particulier, dans les puits en cours de fouille par la mission archéologique du musée du Louvre à Saqqâra devant le complexe funéraire d'Akhetetep.

<sup>31</sup> Deux tombes préhistoriques inviolées ont été mises au jour. La première contenait un homme avec

« les deux mains sur le ventre ». La seconde renfermait les vestiges d'une vieille femme placée de « telle sorte que les mains se trouvent à hauteur de la face » (LORTET, C. GAILLARD, *La faune momifiée de l'ancienne Égypte* II, Lyon, 1909, p. 43-45, fig. 38 et p. 39.

Si l'on se réfère à la publication d'A.M. Donadoni <sup>32</sup>, il est possible de placer le corps dans son cercueil. En effet, la tête de la momie est disposée du côté de la paroi nord, les pieds du côté de la paroi sud. La paroi est décorée en façade de palais. Par la lecture de la tomographie, on sait que la tête de la momie regarde à travers la façade de palais. Ainsi la momie a été disposée selon l'axe nord-sud, la tête déposée au nord.

[Fr. J.]

### **La tomographie de la momie**

[fig. 8]

La momie a été examinée à partir d'une seule acquisition volumétrique du corps entier grâce à une unité hélicoïdale TC (Light Speed Qx/i; General Electric Medical System, Milwaukee, WI, USA) <sup>33</sup>.

Une unité de travail Dell Precision 530 (Dual processors Intel Xeon 1.7GHz, 2048 Mb Ram, Dell Computer Corporation, Round Rock, Texas, USA), avec un logiciel 2.2 e 2.5 version Vitrea (Vital Images, Fairfield, Iowa, USA), a été utilisée pour l'analyse des balayages axiaux et pour obtenir les reconstitutions multiplanaires et tridimensionnelles.

Dès la première reconstruction tridimensionnelle, nous avons pu montrer les conditions générales du corps et la position des extrémités, il a été d'ailleurs possible de reconnaître certains des organes internes déshydratés.

Dans le crâne fléchi on voit la faux du cerveau et du matériel cérébral dans la portion déclive. Les méninges sont présentes et évaluables, l'ethmoïde est intègre, ainsi que le sinus sphénoïdal, tandis que les sinus ethmoïdaux sont partiellement interrompus. Les os du nez sont fracturés et la cloison nasale est déviée. Les bulbes oculaires manquent.

Dans le squelette postcrânien, la colonne vertébrale est complète et intègre. Les membres supérieurs sont désarticulés, tandis qu'au niveau des membres inférieurs, les têtes des fémurs sont bien positionnées dans les cavités cotyloïdes. Les mains ne sont pas bien visibles et les pieds sont désagrégés. À l'intérieur du corps, on remarque les feuillettes de la plèvre et sans doute aussi les péritonéaux. La trachée est aussi visible. Dans la loge rénale gauche une formation hyperdense évidente n'est pas encore identifiable.

[F. C.]

TABLEAU 1

Indice cranico = 73,88 (dolicocefalia)	Indice facciale superiore = 50,92 (mesene)
Indice vertico longitudinale = 73,88 (ortocrania)	Indice orbitale = 102,77 (ipsiconco)
Indice vertico trasversale = 100 (ipsicrania)	Indice nasale = 64,28 (camerrino)
Indice frontale = 66,16 (metriometopia)	Indice gnatico del Flower = 105,88 (prognato)
Indice facciale totale = 101,85 (leptoprosopia)	Circonférence del cranio = mm 500

<sup>32</sup> A.M. DONADONI, *I sarcofagi*, pl. IX, fig. 1-3.

<sup>33</sup> F. CESARANI *et al.*, *American Journal of Roentgenology* 180, 2003, fig. 4 A-D.

Les premières radiographies avaient été réalisées seulement en vue latérale avec un appareillage portatif. Les os du bassin, ne pouvaient être bien reconnus, ainsi n'a-t-il pas été possible d'établir le sexe du sujet. Il en était de même pour l'âge, puisque les sutures crâniennes de cet adulte n'étaient pas accessibles.

L'analyse des mesures crâniennes montre que notre sujet rentre dans la norme des anciens Égyptiens, c'est-à-dire dans la moyenne des mesures relevées par d'autres auteurs dans les différentes collections ostéologiques du monde. Il reste cependant difficile d'établir l'âge et le sexe du sujet, mais à partir de certaines observations, il est possible qu'il s'agisse d'un sujet d'une quarantaine d'années environ. La TC a permis aussi d'allonger virtuellement le corps et d'établir sa taille à 1630 mm.

[R. G.]

### **Les connexions anatomiques du squelette**

[fig. 8]

Grâce à la reconstruction 3D, il est possible de visualiser, sans aucun dommage, les structures osseuses ainsi que l'appui-tête. Le squelette a été placé en décubitus latéral gauche hyperfléchi, les mains protégeant le visage. Il s'agit d'un sujet adulte mature dont l'âge et le sexe n'ont pu être déterminés avec précision.

Les linceuls disposés sur le corps ont parfaitement accompli leur rôle : un excellent maintien des connexions anatomiques peut être observé dans un espace maintenu clos pendant plusieurs millénaires.

Le crâne qui repose sur sa face latérale gauche a entraîné une bascule de la mandibule en bas et en dedans, fixant le condyle mandibulaire gauche dans la cavité glénoïde de l'os temporal alors que le condyle droit est légèrement sorti de son articulation. La position a limité l'amplitude du relâchement des muscles masticateurs, empêchant l'affaissement de la mandibule. Le mouvement a créé un léger diastème entre les dents maxillaires et mandibulaires. La denture définitive est en place sur les arcades maxillaire et mandibulaire. Les vues 3D ne permettent pas d'aller plus avant dans l'examen maxillo-facial. Aucun soin conservateur n'a été observé à l'examen. Les fines structures intranasales sont détruites, mais sans l'action d'un instrument d'embaumement. D'ailleurs, le cerveau rétracté est visible dans la boîte crânienne.

Les os des membres supérieurs ont été ramenés près de la poitrine. Du côté gauche, ce bras qui a été replié en premier a presque conservé toutes ses connexions anatomiques. La tête humérale est sortie de la cavité glénoïde de l'omoplate. L'extrémité distale de l'humérus est encore en étroite connexion avec les surfaces articulaires des os de l'avant-bras. La position de la main gauche est parfaitement visible : l'ensemble des doigts de la main a été disposé naturellement de manière à protéger la face antérieure du visage. La position du squelette de la main en place a pu être confirmée par la reconstruction 3D.

À droite, les connexions anatomiques des os du bras et de l'avant-bras sont maintenues. En revanche, l'anatomie des os de la main est disloquée. Bien que les os du poignet soient en place, les métacarpiens et les phalanges ne sont plus en connexion. Les éléments osseux visibles

se trouvent disposés le long de la face antéro-externe de la mandibule droite et au niveau du rachis cervical droit. La main droite aurait alors pu être disposée le long de la mandibule.

Au niveau du rachis cervical, on observe une lordose forcée. La charnière cervico-occipitale ne s'est pas conservée car la première vertèbre (atlas) s'est détachée de l'os occipital. Les connexions entre toutes les vertèbres et les côtes se sont maintenues serrées, car à la différence d'un enterrement en pleine terre, le poids exercé par les sédiments n'existe pas plus que l'orientation naturelle des côtes vers le bas. Ces deux facteurs n'agissant pas, ils n'ont pas entraîné la mise à plat du gril costal.

Les os du bassin sont en position. L'articulation sacro-coccygienne plus sollicitée s'est parfaitement maintenue.

Les os des membres inférieurs ont été fléchis puis ramenés au plus près l'un par rapport à l'autre, en direction du thorax ; les genoux se trouvant à la hauteur du sternum. L'articulation solide du genou a permis de maintenir en place les rotules qui reposent coincées dans l'échancrure intercondylienne de l'extrémité inférieure du fémur. Malgré la contrainte exercée par le maintien de la position forcée, les têtes fémorales sont bien en place dans les cavités cotyloïdes. Puis, les jambes ont été hyperfléchies sur les cuisses ; les chevilles se touchant l'une l'autre, les pieds dans le prolongement.

Les articulations tibio-tarsiennes sont disloquées, mais les articulation intertarsiennes du pied droit sont encore en connexion. En revanche, les connexions entre les métatarses et les phalanges sont désorganisées, dues au contact direct de ces os avec les linceuls et à leur maintien en position très serrée.

[Fr. J.]

## ■ Le matériel archéologique associé

### **La paire de sandales**

[fig. 9]

Lorsque l'ensemble du travail de bandelettage fut achevé, les embaumeurs déposèrent une paire de sandales sur les franges du linceul replié, à l'extrémité de la tête de la momie : d'abord la droite, en assez bon état de conservation, puis la gauche, malheureusement incomplète, ses deux brides étant écrasées et rompues. Cette simple observation permet d'affirmer que les officiants ont placé les sandales selon un ordre interverti.

Il est possible de reconstituer, puis de décrire une sandale, par exemple celle du pied gauche, identifiable par la légère dépression dans le profil du flanc intérieur gauche, par comparaison avec les sandales du musée Pincé d'Angers<sup>34</sup> et celles du musée du Louvre<sup>35</sup>.

<sup>34</sup> Il s'agit des sandales Louvre E 18542 et Louvre 18541 (B. AFFHOLDER, M.-J. CORNIC, *Angers, musée Pincé. Collections égyptiennes*, Paris, 1990, p. 158,

241 et p. 242). Leur provenance semble indéterminée (peut-être des fouilles Gayet à Antinoé ?). Elles sont datées de l'époque romaine.

<sup>35</sup> V. MONTEBAULT, *Catalogue des chaussures de l'Antiquité égyptiennes*, Paris, 2001, p. 28-41.

La forme générale est déterminée par une découpe de l'avant qui se termine en bout, soit pointu effilé, soit pointu cranté <sup>36</sup> [fig. 9a-b]. Au niveau de la cambrure, on observe un étranglement très important. L'arrière du pied est de forme arrondie avec un bout également pointu. Une telle forme correspond au type D, variante 2 des sandales de la collection du musée du Louvre <sup>37</sup>. Le pied gauche a une longueur de 26,5 cm pour une largeur de 5,5 cm, soit une pointure de 34,5 points de Paris; c'est-à-dire un pied petit et étroit.

Cette sandale de petite pointure est un élément supplémentaire incitant à penser que la momie pourrait être de sexe féminin. Hormis les saccages du temps, l'usure semble nulle. Il s'agit donc d'un élément du trousseau de la momie destiné à l'aider à parcourir les dangereux chemins de l'au-delà.

La semelle est faite de trois couches de fibres végétales disposées de manières différentes. La première couche, en contact avec le pied, est constituée par l'assemblage de plusieurs bandes de palmier, de 1 cm de largeur, disposées parallèlement à l'axe du pied, de l'arrière vers l'avant. Au niveau de l'arrière du pied, là où manque la couture sur le pourtour, les fibres portent encore la trace nette du couteau qui a sectionné la bande à la longueur voulue. Sur l'axe médian de la semelle est cousue une tresse, faite de fibres naturelles teintées en rouge, disposée en une jolie alternance régulière. Elle devait parcourir l'ensemble de la semelle <sup>38</sup>.

Le niveau intermédiaire est formé par l'assemblage de bandes de palmier, de 1 à 1,5 cm de largeur, disposées transversalement, de manière perpendiculaire, les unes à côté des autres ou qui se chevauchent légèrement. Au centre de la semelle, trois bandes sont régulièrement liées entre elles par un point réalisé avec une fibre végétale.

La semelle d'usure est formée d'un assemblage de tresses de fibres qui parcourent l'ensemble du pourtour de la semelle ainsi qu'un assemblage central [fig. 9c-d]. Cousues à la couche intermédiaire, ces tresses servent à renforcer l'assemblage des différentes couches tout en diminuant une usure prématurée.

La semelle est assemblée sur tout le pourtour par une couture au point de surjet réalisée avec une fibre végétale plate, teintée en rouge, appliquée dans le sens de la longueur, qui enserme plusieurs baguettes de fibres. Cette armature confère ainsi une rigidité à l'ensemble. Il n'a pas été possible de mettre en évidence le ou les points d'arrêt visibles normalement aux extrémités de l'axe médian.

Enfin, une unique alternance régulière de tresses circulaires de couleur naturelle et teintées en rouge va constituer les deux brides rondes qui vont passer dans le gros orteil. Au niveau du bout, à la longueur adaptée pour le pied, la bride est attachée par une simple boucle qui, tout en traversant les fibres de la première couche, enserme deux bandes de fibres appartenant à la semelle intermédiaire. Au niveau du talon, les deux extrémités traversent les fibres pour être nouées très bas par un simple nœud des fibres elles-mêmes.

[Fr. J.]

<sup>36</sup> *Ibid.*, p. 31, type D.

<sup>37</sup> *Ibid.*, p. 29, fig. 2.

<sup>38</sup> Cette tresse, sans doute un élément de décoration, devait se terminer, aux deux extrémités

de la semelle, de la même manière que la paire de sandales N 1305 du musée du Louvre (*ibid.*, p. 39, n° 10).

## L'appui-tête

[fig. 10]

Un appui-tête en bois, à double colonnette cannelée [fig. 10a], se trouve enveloppé avec la momie et positionné à la hauteur des fesses. On en entrevoit l'angle supérieur à travers une ouverture à l'intérieur des couches de bandelettes qui contiennent le corps [fig. 10b]. L'appui-tête correspond au type bien connu en vogue aux III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> dynasties avec des exemples attestés encore durant la V<sup>e</sup> dynastie. Le soutien pour la tête, en demi-lune, s'appuie sur une planchette rectangulaire soutenue par deux colonnettes cannelées. Ce type est déjà bien attesté dans le tombeau de Hésira à Saqqâra et dans des sépultures en d'autres sites outre Gébélein<sup>39</sup>. La TC effectuée sur le paquet a montré la planchette avec support en demi-lune pour la tête et la base sur laquelle s'appuient les colonnettes. Elles sont entaillées horizontalement et sont obtenues à partir d'un seul morceau de bois, comme le montre la continuité de la fracture longitudinale qui marque les deux. Le type de densité laisse supposer qu'elles sont faites d'un bois différent par rapport au reste de l'appui-tête. On peut d'ailleurs remarquer la finition qui devait sans doute servir à rendre uniformes les deux bois. Des radiopacités sont aussi visibles en correspondance des joints des colonnettes au sommet et à la base [fig. 10a-c]. L'appui-tête mesure 17 x 16 cm. Le modèle le plus proche au plan de la typologie et des mesures, pour ce qui est de la technique de construction, est UCL 8585, qui provient de la tombe 235 de Kafr Ammar [fig. 10d]<sup>40</sup>.

[E. F. M.]

## Le papyrus Suppl. 14062

[fig. 11]

Le fragment de papyrus Suppl. 14062<sup>41</sup> est actuellement reconstitué à partir de deux portions de papyrus qui se recollent parfaitement et qui furent retrouvés par E. Schiaparelli posés sur le sable, au fond du puits de la sépulture Suppl. 14061<sup>42</sup>.

Le papyrus, écrit seulement au recto, porte un texte de comptabilité. La découverte d'un texte comptable dans une tombe de l'Ancien Empire est un fait assez rare, mais pas unique. En effet, toujours à Gébélein, G. Farina mis au jour, en 1935, dans une sépulture anonyme, des rouleaux de papyrus<sup>43</sup> conservés dans un coffret en bois, posé à côté d'un sarcophage à façade de palais<sup>44</sup>. Dans le coffret, avec les rouleaux, se trouvaient aussi des pains d'encre

<sup>39</sup> H.G. FISCHER, *L'Á III*, 1980, 688-689, s. v. Kopfstütze; J.E. QUIBELL, *Excavations at Saqqara. The Tomb of Hesy*, Le Caire, 1915; W.M.FI. PETRIE, G.A. WAINWRIGHT, A.H. GARDINER, *Tarkhan I and Memphis V*, pl. XXVI, sépulture 1004; W.M.FI. PETRIE, *Tarkhan II*, BSAE 19, Londres, 1914, pl. IX; W.M.FI. PETRIE, *Giza and Rifeh*, BSAE 13, Londres, 1907, pl. VII B (V<sup>e</sup> dynastie); S. HASSAN, *Excavations at Giza, 1930-1931 II*, Le Caire, 1936, p. 103, pl. XXXII (2-3).

<sup>40</sup> Il s'agit d'une sépulture masculine trouvée dans un panier. Il en va de même pour les sépultures 238 et 468 (adultes de sexe féminin dans de petits sarcophages): W.M.FI. PETRIE, E. MACKAY, *Heliopolis*,

1915, pl. XVIII, 11- XIX, 14 – XXI. Voir encore, par exemple, le numéro 2056, dans W.M.FI. PETRIE, *Tarkhan II*, p. 12, pl. IX (28).

<sup>41</sup> Haut., 11 cm, larg.: 6,1 cm. La marge inférieure est conservée. Il manque une petite partie au haut. On peut supposer qu'à l'origine la hauteur était de 12 cm, hauteur du demi-rouleau attestée à Gébélein par les Papyrus III et V (P. POSENER-KRIÉGER, « Old Kingdom Papyri: External Features », dans L. Bierbrier (éd.), *Papyrus Structure and Usage*, BMOP 60, Londres, 1986, p. 25-42).

<sup>42</sup> Voir *supra*.

<sup>43</sup> Cinq rouleaux ainsi que les fragments d'un sixième sont conservés au musée du Caire: ils portent tous le n° JE 66844, même numéro que le coffret qui les contenait. D'autres fragments de papyrus, provenant du même contexte, se trouvent aujourd'hui au Museo Egizio de Turin.

<sup>44</sup> On ne connaît pas d'autres détails concernant cette sépulture. Voir G. FARINA, *Oriente Moderna* 1937, p. 357 et *Sapere*, p. 343, n. 344; P. POSENER-KRIÉGER, « Le coffret de Gebelén », dans *Hommages à Jean Leclant, BiEtud* 106/1, Le Caire, 1994, p. 315-326.

rouge et noir, des fragments d'une coupe en diorite, ainsi que des pinceaux. Les manuscrits furent datés par P. Posener-Kriéger, sur la base de la paléographie ainsi que sur des observations internes à la IV<sup>e</sup> dynastie<sup>45</sup>. Cette datation convient bien également au P. Suppl. 14062, en considération aussi du contexte de sa trouvaille, qui semble d'ailleurs montrer une certaine analogie avec la découverte de G. Farina. Toutefois, le manque de renseignements précis concernant la fouille de G. Farina rend très hypothétique tout essai de rapprochement entre les deux contextes. On peut simplement constater que dans les deux sépultures se trouvait un sarcophage à façade de palais, en relation avec des documents de comptabilité, dont seul un petit témoignage subsiste pour la tombe Suppl. 14061.

Le texte est organisé à l'intérieur d'un tableau analogue à ceux communément employés pour les comptabilités de l'Ancien Empire. Il est formé de deux séries de colonnes séparées par une grille centrale tracée en rouge et noire, bichromie qu'on retrouve aussi dans la graphie du texte. Quatre colonnes surmontent un grillage de vingt-quatre cases au-dessous duquel se trouvent encore cinq colonnes. L'écriture est un hiéroglyphe cursif très semblable, au point de vue paléographique, à celui du P. Gébélein IV. Cette analogie semble renforcer davantage la datation proposée pour l'ensemble de ce contexte funéraire : soit la IV<sup>e</sup> dynastie.

Le document porte deux listes fragmentaires de noms propres [fig. 11a-b]. Les colonnes du haut manquent au début : il reste ainsi seulement la partie inférieure d'anthroponymes écrits en noir. Certains de ces noms étaient déjà attestés par les papyrus de Gébélein. Dans la grille centrale se trouvent des indications de quantités exprimées toujours en une seule unité. Il s'agit sans doute de livraisons de biens dont les noms se trouvaient dans l'en-tête du document aujourd'hui perdu. En vis-à-vis des cases de la grille centrale devaient se trouver aussi les annotations de dates des livraisons comme c'est le cas, par exemple, sur le papyrus Gébélein II, r<sup>o</sup>. Dans les colonnes de la partie inférieure, on lit encore des noms de personnes précédés de leurs titres ; l'ensemble est noté en rouge. Comme ailleurs dans les papyrus de Gébélein, on remarquera qu'un même titre, lorsqu'il est en relation avec deux personnes différentes, est écrit une seule fois entre les deux colonnes.

A 1 *ḥnb*<sup>46</sup>  
 2 *rdi-mnt*<sup>47</sup>  
 3 [...]ri<sup>48</sup>  
 4 *nfr*<sup>49</sup>

B 1 [...]ni<sup>50</sup>  
 2 *mītr*<sup>51</sup> *rdi*  
 3 *mītr htpi*<sup>52</sup>  
 4 *mītr pnw*<sup>53</sup>  
 5 *mītr ḥbi*<sup>54</sup>.

[S. D.]

45 P. POSENER, « Les papyrus de Gébélein. Remarques préliminaires », *RdE* 27, 1975, p. 211-221.

46 Nom déjà attesté dans P. Géb. II, r<sup>o</sup> 34 ; IV, r<sup>o</sup> 53.

47 Nom qui n'est pas attesté ailleurs, à ma connaissance.

48 Très certainement à restituer par *mri* (P. Géb. V, r<sup>o</sup> 40, 89 ; v<sup>o</sup> A, 33).

49 Coffret B 54 ; P. Géb. V, v<sup>o</sup> 38, 45, *passim*.

50 Plusieurs restitutions possibles pour ce nom :

*īmni* (P. Géb. I, v<sup>o</sup> A, 95 ; P. Géb. II, r<sup>o</sup> 36 ; P. Géb. V, v<sup>o</sup> A, 8), ou bien *īni* (P. Géb. I, r<sup>o</sup> B, 34, v<sup>o</sup> D, 35 ; P. Géb. IV, r<sup>o</sup> 62 ; P. Géb. V, r<sup>o</sup> 4), ou encore *īwni* (P. Géb. I, r<sup>o</sup> B, 16 ; I, v<sup>o</sup> A, 64 ; P. Géb. IV, r<sup>o</sup> 17 ; P. Géb. V, r<sup>o</sup> 57) ou *Sni* (P. Géb. IV, r<sup>o</sup> 83).

51 D. JONES, *An Index of Ancient Egyptian Titles Epithets and Phrases of the Old Kingdom I*, Oxford, 2000, n. 1571. Ce titre commun dans la capitale aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> dynasties est assez rare en Haute-Égypte

et on ne le trouve jamais dans les papyrus de Gébélein, voir également N. KANAWATI, *Akhmim in the Old Kingdom I*, Sydney, 1992, p. 206 ; W. HELCK, *Untersuchungen zum Beamtentiteln des ägyptischen Alten Reiches*, *ÄgForsch* 18, Glückstadt, Hambourg..., 1954, p. 102.

52 P. Géb. I, r<sup>o</sup> D4 ; II, r<sup>o</sup> 46.

53 H. RANKE, *PN*, 229, 6.

54 P. Géb. I, r<sup>o</sup> A 11 ; IV, r<sup>o</sup> 21.

La sépulture anonyme conservée dans les collections du musée de Turin a bénéficié d'une étude pluridisciplinaire riche d'enseignements.

Les observations relevées sur le sarcophage permettent de conclure que des traces de peinture sont conservées sur l'ensemble de sa structure. Ainsi, celui-ci était, sans aucun doute, entièrement peint au moment de l'enterrement. À notre connaissance, il serait le seul sarcophage entier de ce type jamais conservé dans les collections d'un musée.

Bien que le corps de cette momie n'ait pas été éviscéré, il a reçu pourtant une préparation pour l'au-delà élaborée. Les membres ont été positionnés selon une exigence funéraire tout à fait précise, en usage à cette époque. Les différents linges et bandes ont été disposés par les officiants afin de contraindre les articulations et les chairs à conserver cette pose pour l'éternité.

La reconstruction 3D a permis d'identifier avec précision la position du corps dans sa gangue de linges ainsi que la forme complète de l'appui-tête qui a été placé intentionnellement au contact de la région fessière.

La paire de sandales déposée au niveau de la tête ne semble pas avoir été utilisée. Les datations proposées habituellement pour de tels objets en sparterie s'étendent de la Basse Époque à la période romaine <sup>55</sup>. L'exemplaire que nous présentons a été retrouvé, par chance, en contexte archéologique alors que, la plupart du temps, les modèles conservés ont des provenances et des datations inconnues. Ainsi, dès la IV<sup>e</sup> dynastie, les principes d'élaboration des sandales semblent avoir été connus, ceux-ci n'évoluant plus guère au cours du temps. Il paraît nécessaire de reconsidérer l'ensemble des datations proposées jusqu'à présent pour ce type d'objets, rares à l'Ancien Empire, en accordant une plus grande attention au moment de la découverte.

Bien que le sarcophage appartienne encore à la typologie en vogue à la III<sup>e</sup> dynastie, le fragment de texte comptable assure la datation de cette sépulture, qui avait reçu l'ensemble du rituel funéraire en vogue, à la IV<sup>e</sup> dynastie <sup>56</sup>.

<sup>55</sup> V. MONTEBAULT, *op. cit.*, p. 32, fig. 6.

<sup>56</sup> À l'époque, la position contractée, attestée jusqu'à la fin de l'Ancien Empire, coexiste avec la

position détendue sur un côté ou semi-fléchie. Voir, par exemple, les sépultures de la V<sup>e</sup> dynastie découvertes à Saqqâra, dans A.M. MOUSSA,

H. ALTENMÜLLER, *The Tomb of Nefer and Ka-hay*, *ArchVer* 5, 1971, pl. 40. Voir enfin A.M. DONADONI, *I sarcofagi*, p. 40-55.



Fig. 1. Le sarcophage Suppl. 14061 après la découverte.

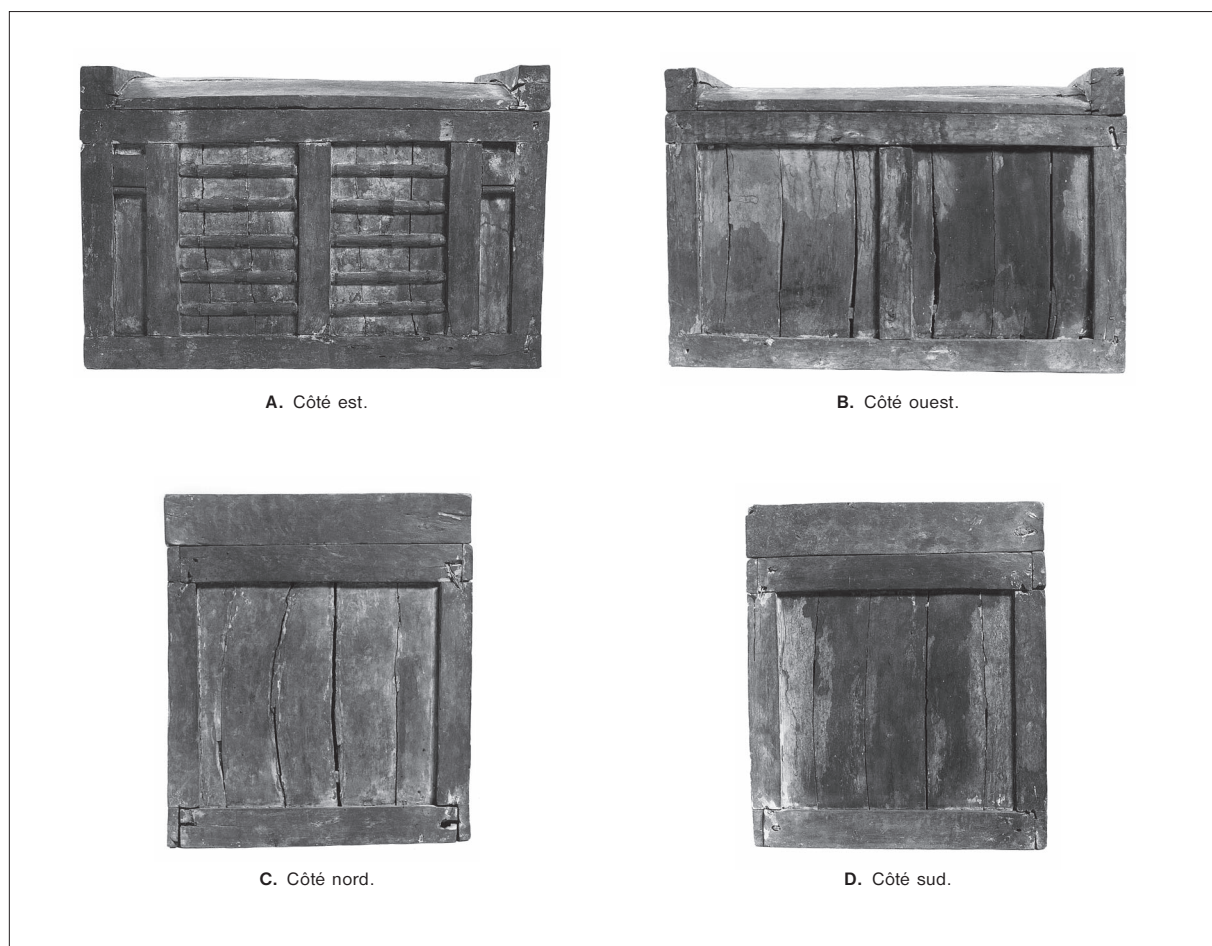


Fig. 2. Le sarcophage Suppl. 14061 (Cl. F. Lovera - © Museo Egizio, Torino).

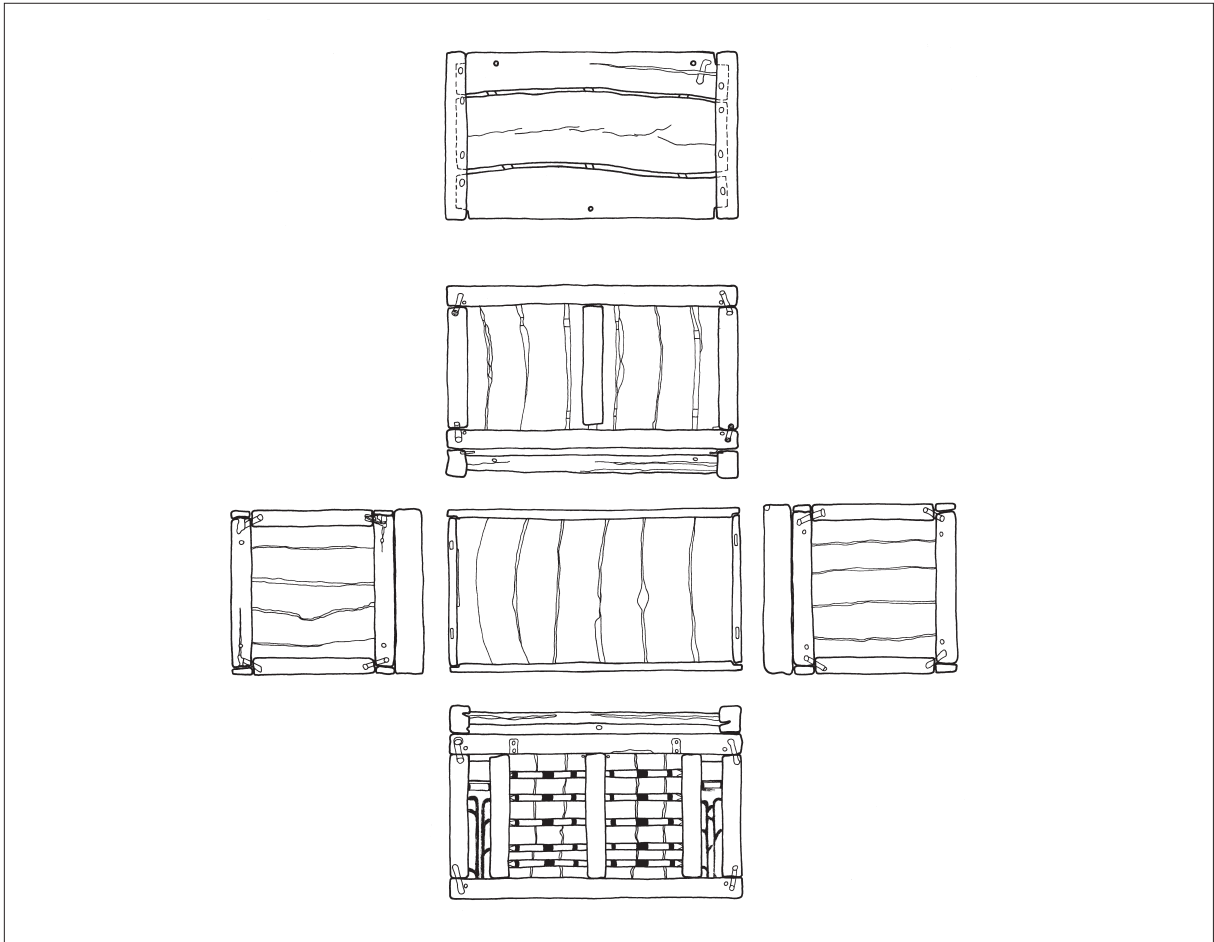


Fig. 3. Le sarcophage (dessin Fr. Janot).

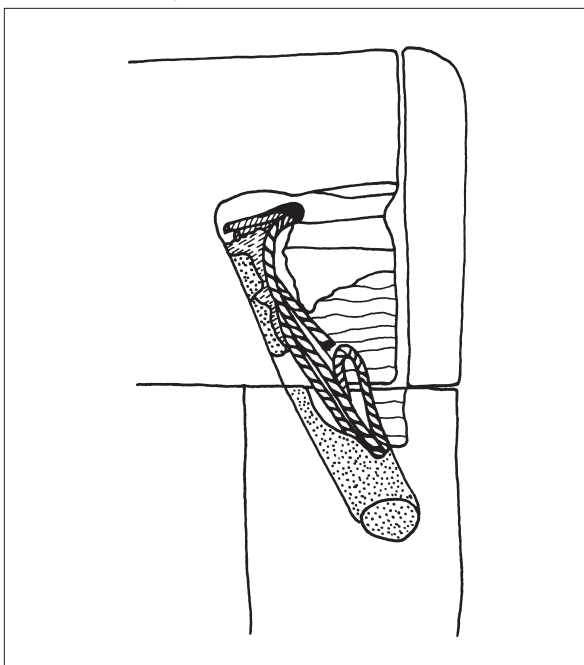


Fig. 4.  
Le sarcophage. Détail du système  
d'assemblage (dessin Fr. Janot).

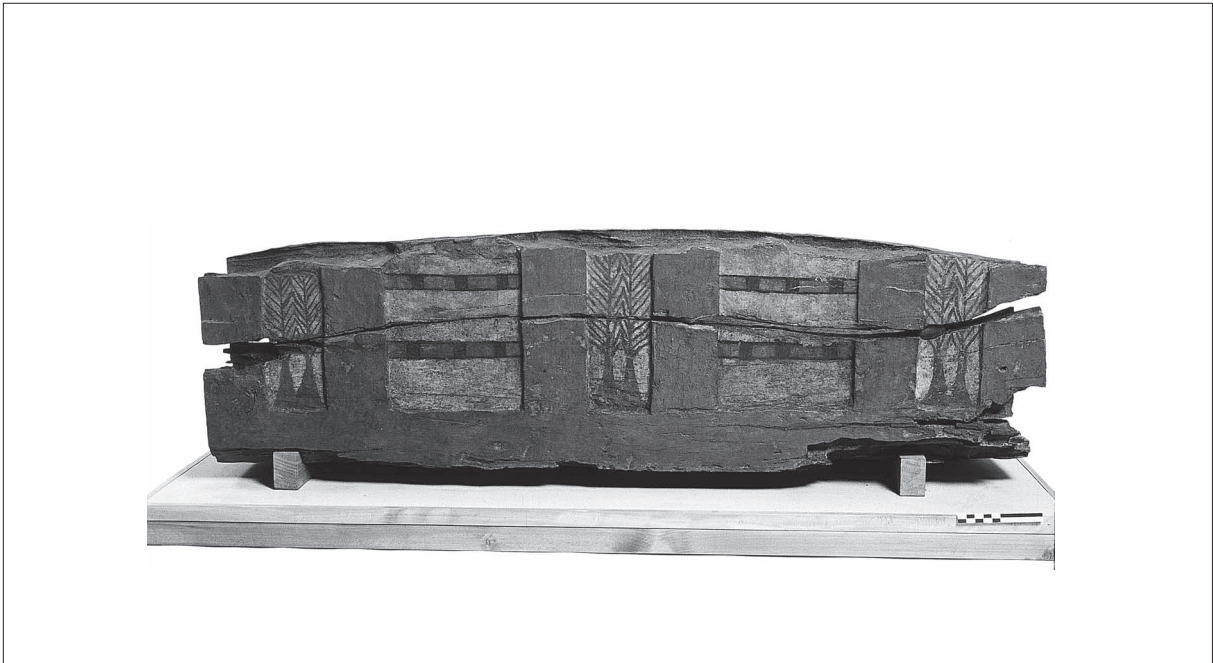


Fig. 5. Le sarcophage Gébélein S.N.

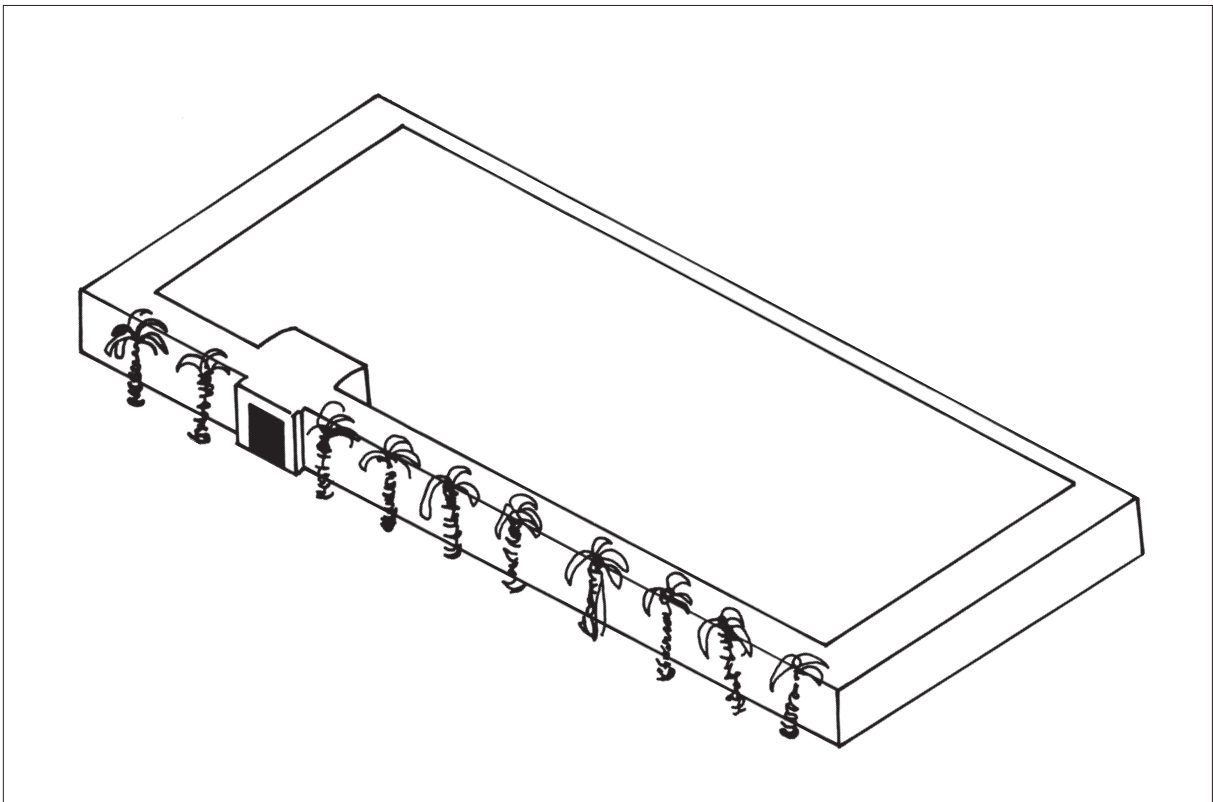
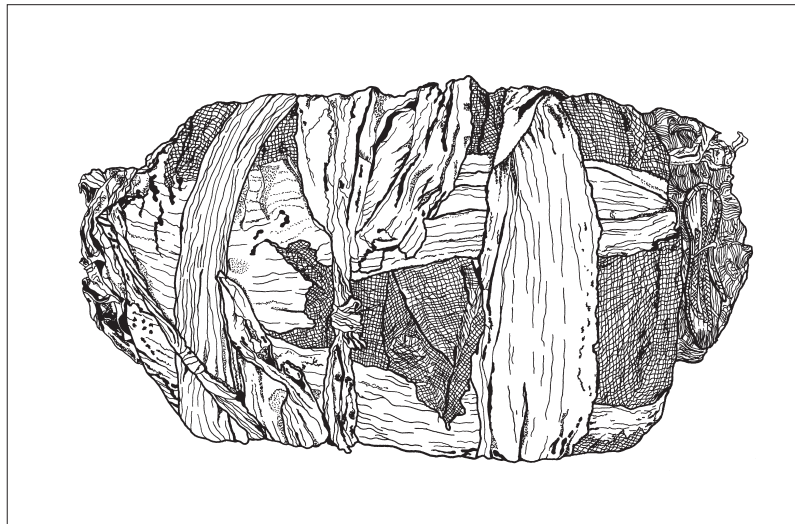


Fig. 6. Reconstitution de la façade de l'enceinte du mastaba de Bouto (d'après R. Stadelmann, «Origins and Development of the Funerary Complex of Djoser», dans *Studies in Honor of William Kelly Simpson*, p. 796).

Fig. 7. Le paquet.



a. Le paquet (Cl. F. Lovera - © Museo Egizio, Torino).



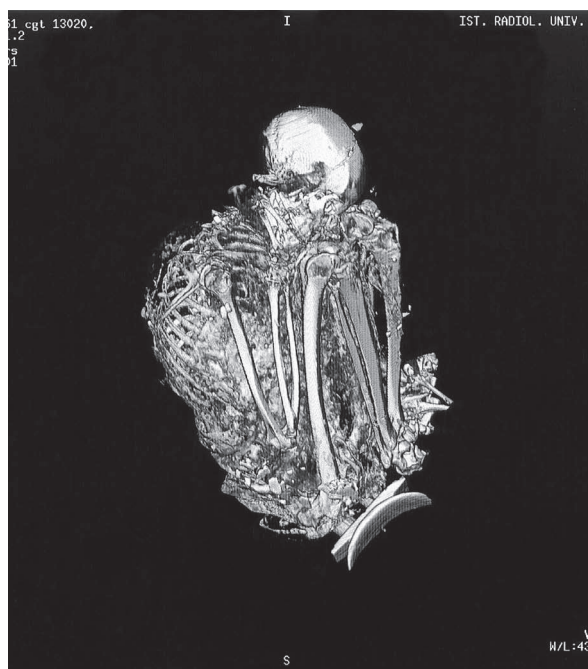
b. Le paquet (dessin Fr. Janot).



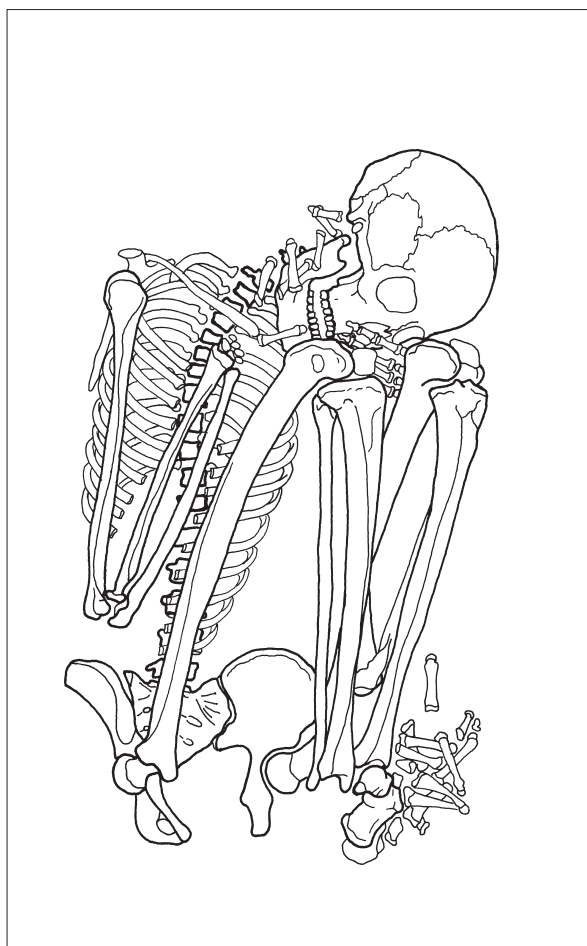
c. Détail du nœud.



a.

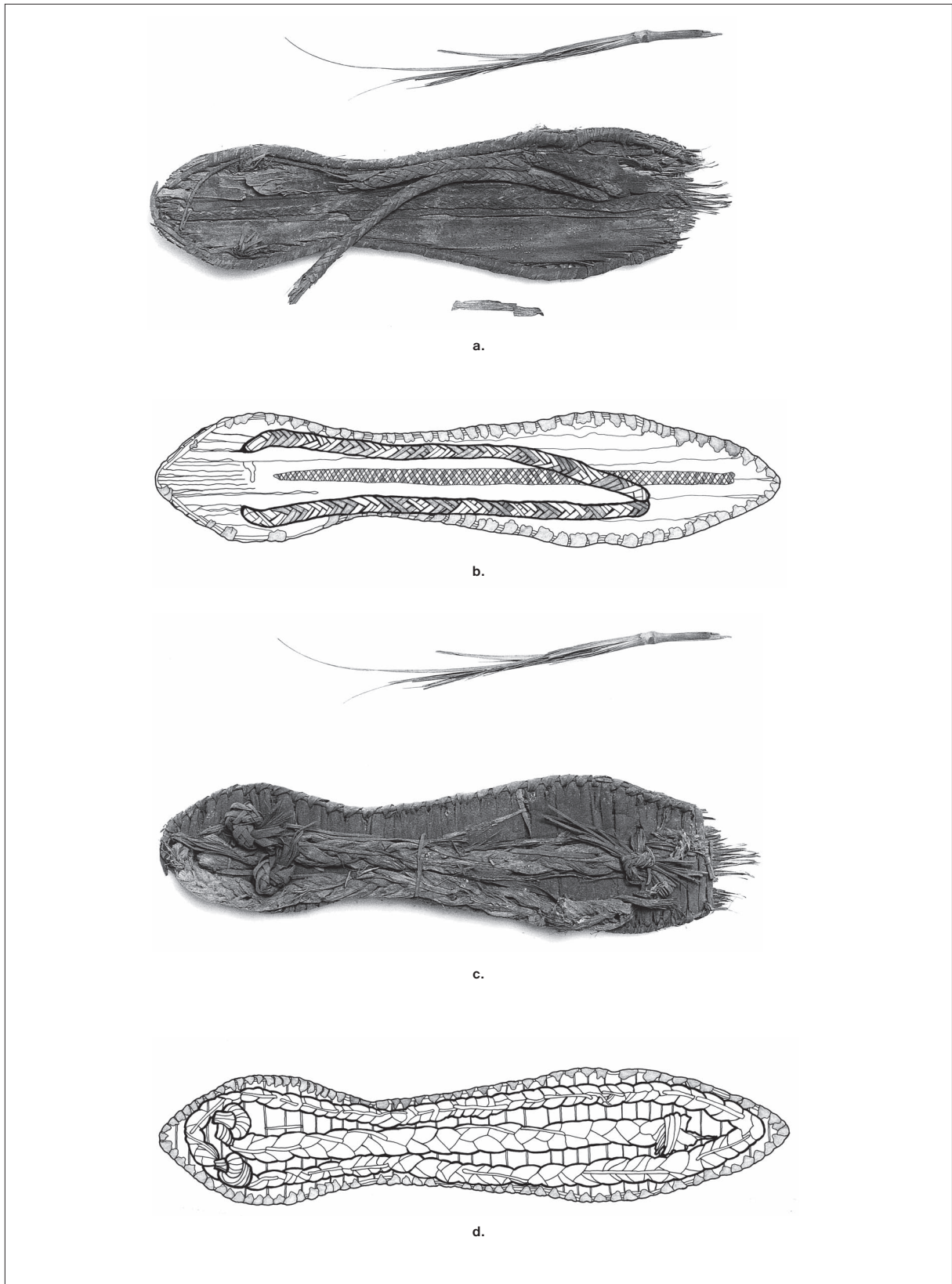


b.



c.

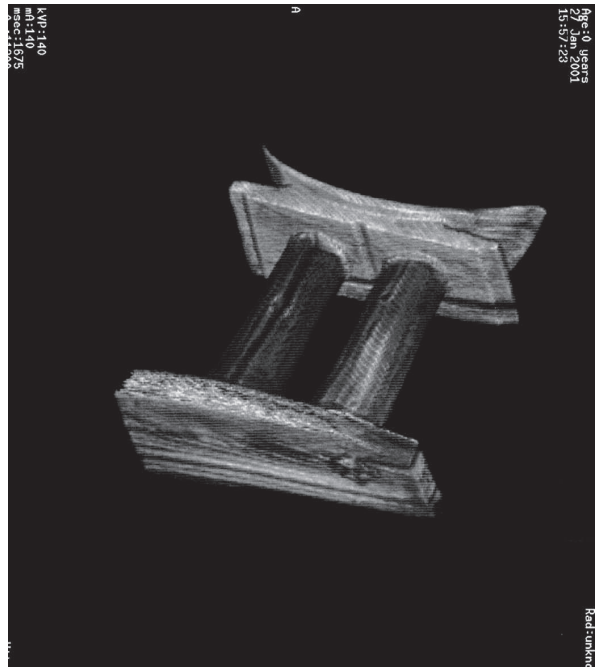
**Fig. 8.** La momie.  
**a.** Radiographie de face (service de radiologie, hôpital Molinette de Turin);  
**b.** Reconstruction tridimensionnelle (service de radiologie, hôpital Molinette de Turin);  
**c.** Les connexions anatomiques (dessin Fr. Janot).



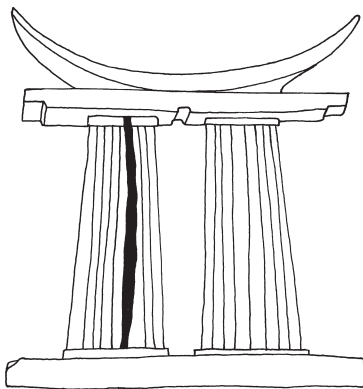
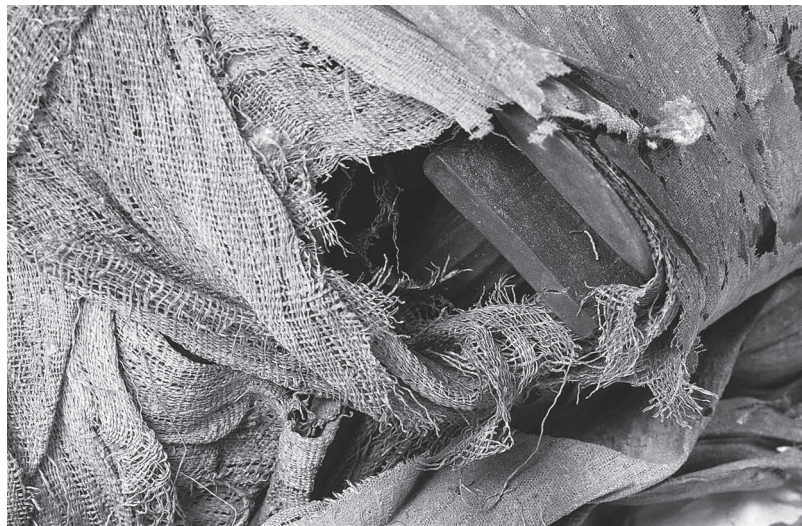
**Fig. 9.** Le matériel archéologique associé : les sandales.

**a.** Vue de l'empeigne de la sandale droite (Cl. F. Lovera - © Museo Egizio, Torino) ; **b.** Reconstitution de l'empeigne de la sandale gauche (dessin Fr. Janot) ; **c.** Vue de la semelle de la sandale droite (Cl. F. Lovera - © Museo Egizio, Torino) ; **d.** Reconstitution de la semelle de la sandale gauche (dessin Fr. Janot).

**Fig. 10.** L'appui-tête.  
**a.** Reconstruction tridimensionnelle  
(service de radiologie, hôpital Molinette de Turin).



**b.** L'appui-tête en place  
(Cl. F. Lovera - © Museo Egizio, Torino).



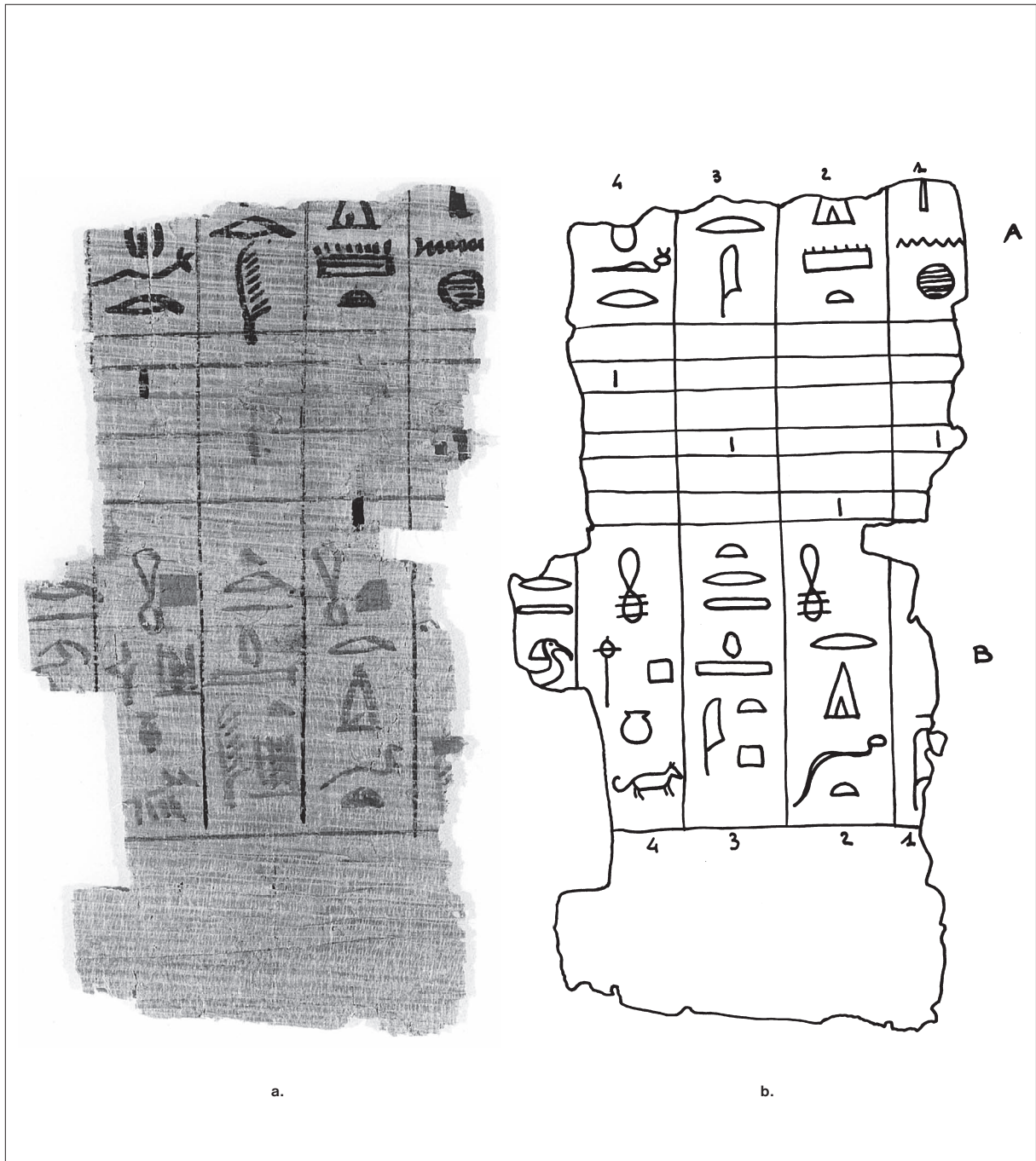


Fig. 11. Le papyrus.  
a. Le papyrus Suppl. 14062 (Cl. F. Lovera - © Museo Egizio, Torino); b. Fac-similé (dessin S. Demichelis).